



COMITE 44 - VOLLEY BALL

COUPE COMPETLIB FEMININE



2025

PRESENTATION DE LA COUPE COMPETLIB FEMININE

Cette saison la Coupe féminine pourra se dérouler en trois phases avec finale sur la troisième semaine de Juin (Salle à définir), sur le même planning que la Coupe des équipes mixtes.

ARTICLE 1 – PREMIER TOUR : Orienté classement -> Aucune équipe éliminée (à jouer pour le 9 mai 2025)

- Équipe de **6 joueuses**.
- L'arbitrage sera effectué par une équipe qui ne joue pas.
- Tout joueur participant doit justifier son identité par sa licence ou carte d'identité, et devra avoir effectué au moins trois matchs avec son équipe.
- Il est de la responsabilité des capitaines d'équipes de vérifier la composition et l'identité des joueurs.

3 Poules de 4 -> 3x2 Princ.
-> 3x2 Conso.

2 Poules de 3 -> 2x2 Princ.
2x1 Conso.

➞ Poules de 4 équipes

- La première tirée au sort reçoit avec possibilité de jouer chez une des équipes adverses, si problème de salle.
 - ↳ Les deux premiers sont qualifiés pour un second tour en coupe principale.
 - ↳ Les troisièmes et quatrièmes sont qualifiés pour un second tour en consolante.

Les matchs se joueront en 2 sets de 15 points au tie-break (avec 2 points d'écart) + un set de 15 points secs si égalité.

➞ Poules de 3 équipes

- La première tirée au sort reçoit avec possibilité de jouer chez une des équipes adverses si problème de salle.
 - ↳ Les deux premiers sont qualifiés pour un second tour en coupe principale.
 - ↳ Les troisièmes sont qualifiés pour un second tour en consolante.

Les matchs se joueront en 2 sets de 15 points au tie-break (avec 2 points d'écart) + un set de 15 points secs si égalité.

➞ **Envoyer les feuilles de match et la feuille de classement CORRECTEMENT REMPLIES pour le 9 mai 2025** (même si forfait), si la date est passée ou les feuilles sont mal remplies, toutes les équipes seront désignées perdantes.

- ↳ Envoi par mail à l'adresse suivante : volley44loisir@protonmail.com

ARTICLE 2 – SECOND TOUR DE COUPE (à jouer entre le 12 mai et le 30 mai 2025)

➞ Poules de 2 équipes

- La première tirée au sort reçoit avec possibilité de jouer chez une des équipes adverses, si problème de salle.
 - ↳ Les équipes remportant ces rencontres sont retenues pour le tour suivant.
 - ↳ Élimination des équipes perdantes

5 Poules de 2 -> 5x1 Princ.

4 Poules de 2 -> 4x1 Conso.

Les matchs se joueront en formule classique en 3 sets gagnants.

➞ **Envoyer les feuilles de match et la feuille de classement CORRECTEMENT REMPLIES pour le 30 mai 2025.**

ARTICLE 3 – TROISIÈME TOUR DE COUPE (à jouer entre le 2 et le 13 juin 2025)

➡ Poule de 2 équipes

- La première tirée au sort reçoit avec possibilité de jouer chez une des équipes adverses, si problème de salle.
 - ↳ Les équipes remportant ces rencontres sont retenues pour la finale.
 - ↳ Élimination des équipes perdantes

1 Poules de 3 -> 1 ^{ère} Princ.
1 Poule de 2. -> 1 ^{ère} Princ.
2 Poules de 2 -> 1 ^{ères} Conso.

Les matchs se joueront en formule classique en 3 sets gagnants.

➡ Poule de 3 équipes

- La première tirée au sort reçoit avec possibilité de jouer chez une des équipes adverses, si problème de salle.
 - ↳ L'équipe classée première est sélectionnée pour la finale.
 - ↳ Élimination des autres équipes.

Les matchs se joueront en 2 sets de 15 points au tie-break (avec 2 points d'écart) + un set de 15 points secs si égalité.

➡ Envoyer les feuilles de match et la feuille de classement CORRECTEMENT REMPLIES pour le 13 juin 2025.

ARTICLE 4 – FINALE DE LA COUPE : le xx juin 2025 (00h00) à xxxxxxxxxxxx

Si on dispose d'une salle avec 2 terrains, les finales Principale et Consolante pourront se dérouler simultanément, sur la base d'un match classique en 3 sets gagnants.

ARTICLE 4 – APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

La commission Loisir est seule juge de l'application du présent règlement sur tout problème évoqué par une équipe dans la case remarque de la feuille de match (blessure, problème de licence, problème d'arbitrage...).

NB : toutes les informations sur le championnat et la coupe sont accessibles sur le site du comité :

<https://www.comite44volleyball.org>

(Pour toute communication avec nous) volley44loisir@protonmail.com

Siège social : MAISON DES SPORTS – 44 rue Romain Rolland 44100 Nantes

Téléphone : 02-40-20-04-32 <> Mail : volley44loisir@protonmail.com

Site internet : <https://www.comite44volleyball.org>